

Relevé de décisions
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UTT

Date : 14/12/2020 (10h – 13h)
Visioconférence

Participants :

Monsieur Patrick GILLI, Président de l'Université Paul-Valéry, Président du CA de l'UTT
Monsieur Filippo LO FERMO, Agent comptable de l'Université Paul-Valéry
Monsieur Dominique TRIAIRE, Président de l'Université du Tiers Temps
Monsieur Bernard MATHIEU, Représentant des enseignants de l'Université Paul-Valéry
Monsieur Henri REBOUL, Représentant des enseignants de l'Université de Montpellier
Madame Ondine JAULMES, Responsable Administrative de l'UTT
Madame Laurène BLANC-LATORRÉ, Gestionnaire de l'UTT

Représentants des étudiants de l'UTT présents :

Madame Ginette COLAS	Madame Martine MATHIEU
Monsieur Jean-François COLONNA	Monsieur Bernard NALET
Madame Hélène ECKERT	Madame Catherine REGY
Madame Nicole FORT	Madame Monique VIALA
Madame Marie-Paule FOULON	

Membres représentés par un pouvoir :

Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier
Monsieur Daniel NIGOUL, Représentant des enseignants de l'UTT
Monsieur Jacques FRAISSE, Représentant des étudiants de l'UTT
Madame Monique JEANJEAN, Représentante des étudiants de l'UTT
Madame Jacqueline LOUVRIER, Représentante des étudiants de l'UTT
Monsieur Régis MARTIN, Représentant des étudiants de l'UTT
Madame Simone POCCARD-CHAPUIS, Représentante des étudiants de l'UTT
Madame Anne TERRIBLE, Représentante des étudiants de l'UTT
Monsieur Gérard VIDAL, Représentant des étudiants de l'UTT

Condition de quorum vérifiée : 25 membres présents, dont 9 membres représentés / 39 membres

Absents :

Madame Nathalie VINCENT, Directrice Générale des Services, Université Paul-Valéry
Madame Annie YAGUE, Représentante de la Mairie
Monsieur Bernard TRAVIER, Représentant de Montpellier Méditerranée Métropole
Monsieur François LANOT, Représentant du Conseil Départemental
Monsieur Guy BONTRON, Représentant des étudiants de l'UTT
Madame Nicole DELABAERE, Représentante des étudiants de l'UTT
Madame Christine DE NAUROIS, Représentante des étudiants de l'UTT
Madame Georgette FALUT, Représentante des étudiants de l'UTT
Madame Thérèse GERVAIS, Représentante des étudiants de l'UTT
Monsieur Gilbert GEYSSE, Représentant des étudiants de l'UTT
Madame Geneviève LUCHE, Représentante des étudiants de l'UTT
Monsieur Philippe MANDON, Représentant des étudiants de l'UTT
Madame Marie SEIDEL, Représentante des étudiants de l'UTT

1) Organigramme du Conseil d'Administration : renouvellement des membres et du vice-président :

- Renouvellement de 4 représentants des étudiants : M. Régis MARTIN ; Mme Catherine REGY ; Mme Nicole DELABAERE et M. Bernard NALET ;
- Renouvellement de la vice-présidence de l'UTT : M. Jean-François COLONNA

👉 vote « pour » à l'unanimité

2) Compte financier 2019 : (arrêtés comptablement)

- Produits : 375 462 euros
 - Redevances : en augmentation de 3%, grâce à l'augmentation du nombre d'étudiants, et à l'ouverture de nouveaux modules en 2018-2019 (égyptologie) et 2019-2020 (histoire des religions) ; 70% des étudiants sont inscrits à au moins un module complémentaire ;
 - Subventions : 3000 euros de la Mairie de Montpellier
- Charges : 356 457 euros
 - Consommation : forte augmentation (plus de 20 000 euros par rapport à 2018) : travaux d'aménagement au niveau du secrétariat et des salles de cours (création d'une cloison ; travaux électriques pour mises aux normes ; aménagement dans les salles de cours du 2^{ème} étage) ;
 - Personnel : recrutement d'un personnel à mi-temps à partir de janvier 2019 ; augmentation indice de la responsable administrative ; recrutement d'une pianiste pour accompagnement de la chorale sur l'année 2019-2020 ; charges salariales liées à l'ouverture du module d'égyptologie ;
- Résultat 2019 : + 19 005 euros
- Capacité d'autofinancement 2019 : près de 34 000 euros
- Fonds de roulement 2019 : 169 780 euros, mais régularisation en notre faveur de plus de 269 000 euros qui apparaîtra sur les données financières 2020 (écart au 31/12/16 entre FDR « historique » de 326 849 euros et celui des réserves constituées de 56 920 euros)
Equivalent jour/fonctionnement : 179 jours en 2019, qui devrait retrouver en 2020 une valeur d'environ 360 jours

Prévoir un CA en début d'année civile afin de présenter les comptes financiers arrêtés au 31 décembre.

3) Bilan des inscriptions 20/21 :

- Réinscriptions : 1124 étudiants
- Inscriptions : 230 étudiants
- Total de 1354 étudiants inscrits (environ 2 fois moins qu'en décembre 2019) : baisse des inscrits liés à la crise sanitaire :
 - Inquiétude des étudiants
 - Baisse de la capacité de nos salles (ex : la Salle Pétrarque est passée d'une capacité de 160 étudiants à 40 étudiants) : Impact très lourd sur les inscriptions en modules complémentaires

- Cours complémentaires : Pourcentage d'inscriptions/étudiant stable, grâce à la multiplication des cours proposés
- Répartition des conférences : Stable. Le prorata conférences littéraires/scientifiques semble satisfaire nos étudiants. Conférences en droit et économie à développer. Bons retours sur la qualité des supports numériques fournis par les conférenciers.
- Répartition des inscrits par matière : répartition très différente des années précédentes où des modules affichaient complets à 160 (culture musicale ; histoire de l'art ; mythologie). Cette année, quasiment tous les modules affichent complets à 40 personnes : répartition trompeuse liée à la capacité réduite de la salle Pétrarque ; les langues représentent toujours une masse importante de nos inscriptions.

4) Simulation financière 2020 et budget initial 2021

▪ **Simulation financière 2020**

- Baisse relative des recettes : Diminution de 43% du nombre d'inscrits en 20/21, mais prise en compte des PCA 2019.
- Charges : en diminution de 50 000 euros par rapport à 2019 : moins d'achats (fin des aménagements du secrétariat, matériel pour la visioconférence et le multimodal) , ouverture d'histoire des religions, mais annulation de charges courantes en raison de la crise : locations immobilières, fluides, club photo , arrêt de certaines activités
- Résultat estimé : + 8475 euros. A confirmer en mars 2021, suite à la publication du compte de résultat et bilan 2020

▪ **Budget initial 2021 :**

- Budget 2021 présenté suite à la forte baisse des inscriptions 20/21 et dans l'hypothèse de conditions sanitaires toujours dégradées à la rentrée 2021 ; demande de prélèvement dans le fonds de roulement, à titre exceptionnel : Accord de Mme la Rectrice et budget initial validé en CA de l'Université Paul-Valéry
- Offre de formation adaptée (voir « Evolutions des enseignements en 21/22 »)
- Un conseil d'administration sera convoqué au printemps 2021 pour prendre en compte l'évolution de la situation sanitaire et espérer une reprise des inscriptions en 21/22
- Campagne de publicité à prévoir à la rentrée
- Redevances : 210 500 euros :
Baisse des inscriptions en 20/21, dont l'impact est reporté sur 2021 pour 6/9.
Subventions : demandes accrues : 10 000 euros à la Mairie et à la Métropole
- Charges : stables par rapport à 2020. Suppression de certains cours, mais temps plein administratif et ouverture d'un nouveau module : impact sur la masse salariale
-

5) Évolution des enseignements en 2021/2022

Suite aux répercussions financières des inscriptions 20/21 et aux incertitudes sur la situation sanitaire en 21/22 :

- Enseignements en langue :

- Suppression des cours d'allemand et de russe : *Validé par le CA*
- Pour les autres langues : 1 seul cours par niveau, sauf en conversation : *Validé par le CA*
- Tarifs : si la crise sanitaire persiste, capacité réduite à 9 étudiants par classe au lieu de 18 (tous en présentiel ou tous en visio selon la situation. Abandon du multimodal) et augmentation du coût de 85 € à 170 €: *décision remise au prochain CA.*
- Culture musicale :
 - Transformation du cours hebdomadaire en 2 modules de 18h. Tarif : 85€ pour chaque module. *Validé par le CA*
- Chorale :
 - Augmentation du tarif de 95 euros à 140 euros, pas de reprise de l'accompagnement piano. *Validé par le CA*
- Bibliothèque :
 - Retour à un fonctionnement tel qu'en 2018/2019, soit réversion de 12 euros par étudiant inscrit à la BPT ; déjà acté avec Mme Laurentin. *Validé par le CA*
- Ciné-club :
 - Transformation en activité à part entière à 65 euros par an : *décision remise au prochain CA.*
- Peinture et sculpture sur bois :
 - Augmentation du tarif de 165 euros à 200 euros par an. *Validé par le CA*
 - Proposer à l'intervenant des tâches administratives à compter de septembre 2021 pour limiter le déficit sur ce cours. *Accepté par l'intervenant et à confirmer d'ici la rentrée*

6) Tarifs 2021/2022

La proposition tarifaire est *validée par le CA*

Sauf pour les langues et le ciné-club : *reportés au prochain C. A*

7) Questions diverses

- En confinement : paiement des intervenants sans service fait ?

L'UTT suit les consignes de la Présidence de l'Université Paul Valéry : soit suite à une ordonnance gouvernementale encourageant à rémunérer les intervenants quoi qu'il arrive, soit en ne payant qu'au service fait.

- Ré inscriptions/ inscriptions
 - Suppression des deux phases actuelles. *Validé par le CA*
 - Proposition d'une seule phase pour tous en septembre, sauf pour les réinscriptions en langues qui auraient lieu en mai. *Validé par le CA*
 - Inscriptions sur rdv via Smart Agenda

- Inscriptions et paiements en ligne. Cahier des charges à définir avec les services informatiques en charge du site. *Remis à l'ordre du jour d'un prochain CA*
- Semaine thématique pour le programme 2021-2022 : écologie, climat, biodiversité, développement durable, énergies renouvelables. *Validé par le CA*
- Transmission à Radio Maguelone d'une conférence enregistrée par mois ? *Rejeté par le CA*
- Édition et vente d'un recueil de certaines conférences de l'UTT. *Remis à l'ordre du jour du prochain CA.*
- Appel à bénévoles pour les contrôles accès salle Pétrarque / Rabelais les après-midi.

Un prochain CA sera convoqué en mars-avril

La séance est levée à 13h

Le Président
de l'Université du Tiers Temps
Pr. Dominique TRIAIRE

